

MUNICIPALITÉ DE LA CORNE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 30 mai 2023 tenue à la salle du conseil, située au 351, Route 111, à La Corne.

Sont présents : M. Éric Comeau, maire
M. André Gélinas, conseiller
M. Samuel Vaillancourt, conseiller
M. Yanick Hamel, conseiller
Mme Annie Grandmont, conseillère

Sont absents : M. Gaétan Goyette, conseiller
M. André Beauchemin, conseiller

Les membres présents forment quorum.

Madame Magella Guévin, greffière-trésorière est également présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est mentionné que l'avis de convocation a été notifié aux membres du conseil, tel que requis par le *Code municipal du Québec*, incluant les membres qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance, soit messieurs les conseillers Gaétan Goyette et André Beauchemin.

Suite à cette mention, la séance est ouverte à dix-neuf heures (19 h) par monsieur Éric Comeau, maire et président d'assemblée.

À noter que sauf indication à l'effet contraire, le vote sur les propositions de résolutions contenues au présent procès-verbal ne réfère qu'aux votes des conseillers ou conseillères, le maire n'étant pas tenu de voter. **ADOPTÉE**

129-05-23 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Annie Grandmont, appuyé de monsieur Samuel Vaillancourt et résolu à l'unanimité des conseiller-ères d'adopter l'ordre du jour tel que présenté à l'avis spécial de convocation.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du 30 mai 2023 à 19 h

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Abrogation de la résolution numéro 121-05-23
4. Entretien paysager des endroits publics
5. Période de questions.
6. Clôture de l'assemblée.

ADOPTÉE

130-05-23 3. AGROGATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 121-05-23

Il est proposé par monsieur Yanick Hamel, appuyé de monsieur André Gélinas et résolu à l'unanimité des conseiller-ères d'abroger la résolution numéro 121-05-23 qui octroyait un contrat d'entretien des espaces publics à madame Nathalie Lafrance, celle-ci s'étant désistée au moment de la signature dudit contrat. **ADOPTÉE**

131-05-23 4. ENTRETIEN PAYSAGER DES ENDROITS PUBLICS

Il est proposé par madame Annie Grandmont, appuyé de monsieur Samuel Vaillancourt et résolu à l'unanimité des conseiller-ères d'octroyer un contrat de service à madame Patricia Chavarin Moreno pour l'entretien paysager des espaces publics de la municipalité de La Corne, au montant de 4 000\$, et selon

les conditions mentionnées au projet de contrat soumis au conseil en date du 25 mai 2023, et qui sera signé par les parties. Monsieur Éric Comeau, maire est désigné comme représentant de la Municipalité pour la signature dudit contrat.

ADOPTÉE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est demandée.

132-05-23 22. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur André Gélinas de lever la séance à dix-neuf heures six minutes (19 h 06).

Je, Éric Comeau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Éric Comeau
Maire

Magella Guévin
greffière-trésorière